

Concours d'Art Lyrique de la Relève Musicale | 9^e édition

Règlements 2023

Le **Concours d'Art Lyrique de la Relève Musicale** s'adresse à tout chanteur en formation dans une institution d'enseignement collégiale ou universitaire et/ou dans un conservatoire de musique du Québec (niveau collégial ou universitaire).

Il vise à promouvoir le chant classique chez les jeunes chanteurs en formation et à perfectionner leur art sur scène selon différents critères établis par les membres d'un jury présents lors d'auditions qui se tiendront les **18 et 19 février 2023 à la Salle Henri-Gagnon du pavillon L-J-Casault de l'Université Laval**. Différents prix seront attribués aux chanteurs présentant les meilleures qualités vocales, techniques, scéniques et esthétiques. Ces prix seront remis à la fin des auditions des différentes catégories du concours.

Chacun des candidats doit télécharger et remplir la **fiche d'inscription** disponible sur le site internet de la RMDQ (www.larelevemusical.com – onglet CALRM)

Les critères d'évaluation seront partagés entre les membres d'un jury, dont au moins un chanteur professionnel, qui jugeront les qualités vocales, musicales et techniques du candidat.

FRAIS D'INSCRIPTION* :

Niveau collégial : **40,00\$**

Niveau baccalauréat – 1^{ère} et 2^e années : **50,00\$**

Niveau baccalauréat – 3^e et 4^e années : **50,00\$**

Niveau maîtrise : **60,00\$**

***les frais d'inscription sont payables en ligne sur le site de la Relève Musicale de Québec et ne sont pas remboursables.**

DATE LIMITE d'ENVOI du FORMULAIRE : VENDREDI 20 janvier 2023

Chacun des candidats des différentes catégories doit présenter un choix de pièces de différents styles :

Niveau collégial : (10 minutes maximum)

-2 (deux) pièces de styles contrastants **dont une pièce en français**

Niveau baccalauréat 1^{ère} et 2^e années : (12 minutes maximum)

-3 (trois) pièces de styles contrastants (mélodie ou air d'opéra/opérette)
dont **une pièce en français**

Niveau baccalauréat 3^e et 4^e années : (15 minutes maximum)

-1 (une) mélodie française **et** 1 (un) lied en langue allemande
-1 (un) air d'opéra **ou** 1 (une) pièce au choix

Niveau maîtrise : (20 minutes maximum)

-1 (une) mélodie française **et** 1 (un) lied en langue allemande
-2 (deux) airs d'opéra

PRIX de la MÉLODIE FRANÇAISE – JEAN-FRANÇOIS LAPOINTE 2023

Catégories : BAC 1-2 | BAC 3 – 4 | MAÎTRISE

Le candidat est libre ou non d'y participer : M. Jean-François Lapointe, baryton, offre cette année un montant de **1 000\$** à distribuer dans les 3 catégories **BAC 1-2 | BAC 3-4 | MAÎTRISE** pour la meilleure interprétation d'une mélodie française au choix du candidat. Cette mélodie française **peut faire partie** du programme de base demandé et présenté par le candidat. **Le candidat doit spécifier sur le formulaire qu'il souhaite être évalué pour l'obtention de ce prix.**

PRIX du LIED en langue allemande – LYSIANNE TREMBLAY 2023

Catégories : BAC 3 – 4 | MAÎTRISE

Le candidat est libre ou non d'y participer : Mme Lysianne Tremblay, mezzo-soprano, offre cette année un montant de **500\$** à distribuer dans les 2 catégories **BAC 3 – 4 | MAÎTRISE** pour la meilleure interprétation d'un lied en langue allemande au choix du candidat. Ce lied **peut faire partie** du programme de base demandé et présenté par le candidat. **Le candidat doit spécifier sur le formulaire qu'il souhaite être évalué pour l'obtention de ce prix.**

PRIX de mélodie composée par une femme – Hélène Guilmette / François Guilbault 2023

Catégories : BAC 1-2 | BAC 3 – 4 | MAÎTRISE

Le candidat est libre ou non d'y participer : Mme Hélène Guilmette, soprano et M. François Guilbault offrent cette année un montant de **1 000\$** à distribuer dans les 3 catégories **BAC 1 – 2 | BAC 3 – 4 | MAÎTRISE** pour la meilleure interprétation d'une mélodie composée par un FEMME au choix du candidat. Cette mélodie **peut être dans une langue au choix du candidat**. Si cette mélodie est en FRANÇAIS ou en ALLEMAND, elle peut concourir pour le PRIX de MÉLODIE FRANÇAISE ou PRIX du LIED. **Le candidat doit spécifier sur le formulaire qu'il souhaite être évalué pour l'obtention de ce prix.**

Bourses offertes au CALRM-2023 (9^e édition)

Voir sur notre site web : www.larelevemusical.com / onglet CALRM
-les bourses seront affichées en ligne au début janvier 2023-

Tous les **CANDIDATS** recevront une attestation de participation au CALRM - 9^e édition.

Tous les **LAURÉATS** recevront en plus de leur attestation de participation, un virement bancaire au montant de la bourse qui leur est offerte.